

2019  
tous en  
COURSE!

> 25 JANVIER  
CHAMPIONNATS RÉGIONAUX DE  
CROSS-COUNTRY

ÎLE-DE-FRANCE - ZONE OUEST

# Le mot du Maire des Mureaux

Chers athlètes,

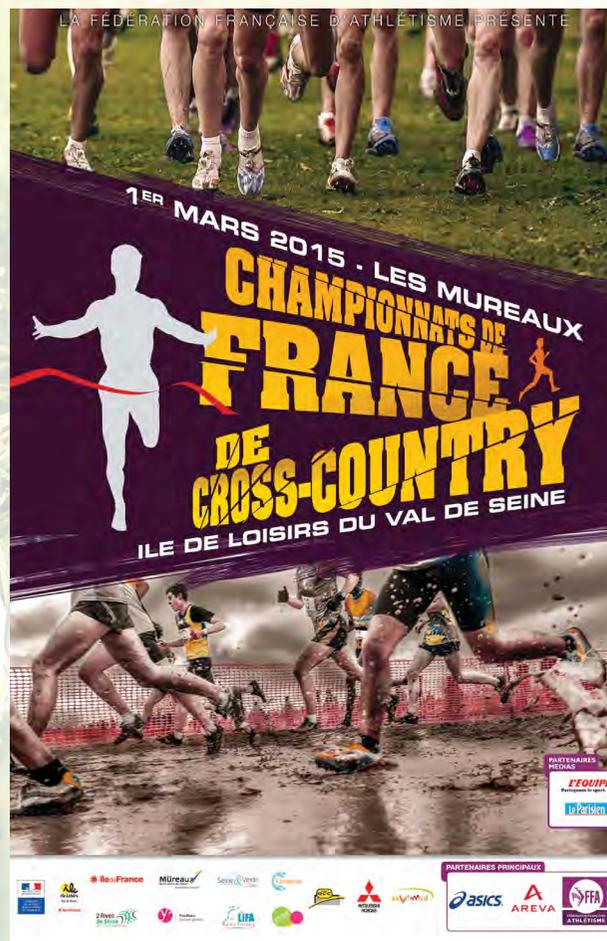
Il y a maintenant près de 60 ans, Les Mureaux lançait le premier Cross de Bècheville. Année après année, cet événement s'est imposé comme l'un des plus importants rendez-vous du Cross-country en France en recevant les plus grands champions de l'histoire de cette discipline.

Vous l'aurez compris : 2015 est donc l'année des noces de diamant de la ville des Mureaux et du Cross-country. Pour l'occasion, nous sommes ravis d'accueillir les Championnats régionaux zone ouest (Zone Ouest IDF) sur notre territoire. Le 25 janvier, vous aurez le privilège de parcourir le superbe parcours de l'île de loisirs du Val de Seine.

Il s'agira également d'une répétition générale puisque Les Mureaux accueillera, le 1<sup>er</sup> mars prochain, les Championnats de France de Cross-country avec ces 3 000 champions et près de 13 000 spectateurs. Cette reconnaissance pour notre ville, nous la devons en particulier à tous les Muriautins (bénévoles, associations, sportifs...) qui travaillent activement chaque année à faire de cet événement sportif une véritable passion muriautine au service de tous.

Merci à chacun d'entre eux et bonne course à tous !

François GARAY,  
Maire des Mureaux



# Le mot du Président de la LIFA

Cette saison hivernale de cross-country est une fantastique épopée pour nos amis de la ville des Mureaux. Le point d'orgue sera le championnat de France du 1<sup>er</sup> mars mais en attendant cette journée, les compétitions se succèdent pour préparer cet événement.

Les Régionaux sont dans cet esprit et tout sera fait pour que les athlètes donnent le meilleur d'eux-mêmes afin de se retrouver ensuite aux Championnats d'Île-de-France.

Merci aux équipes qui sont sur le terrain depuis de longs mois pour confirmer que Les Mureaux sont une terre de cross emblématique.

Jean-Jacques GODARD  
Président de la Ligue de  
l'Île-de-France d'Athlétisme.



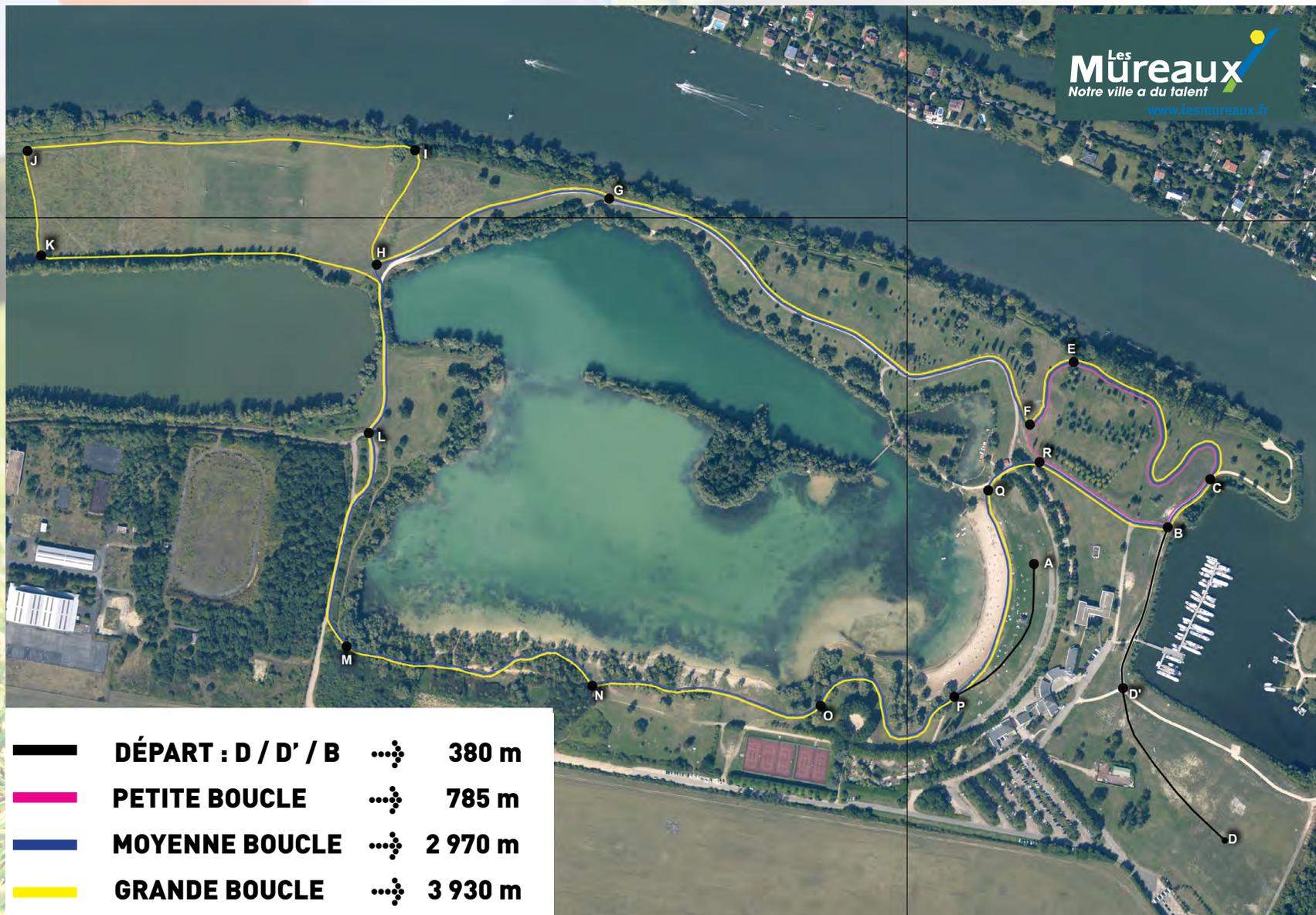
# Championnats Régionaux de cross Île-de-France - Zone Ouest

COURSE N°	HORAIRES	CATEGORIES	DISTANCES	PARCOURS	BOUCLES
1	10h30	MINIMES F	2705 M	D/B/R/F/G/H/L/M/N/O/P/A	(D/MB/A)-(BC/CE/EF)-(PQ/QR)+RF
2	10h50	MINIMES M	3070 M	D/B/C/E/F/G/H//L/M/N/O/P/A	(D/MB/A)-(PQ/QR/RB)
3	11h15	CROSS COURT F	3070 M	D/B/C/E/F/G/H//L/M/N/O/P/A	(D/MB/A)-(PQ/QR/RB)
4	11h40	CADETTES-JUNIORS F	4030 M	D/B/C/E/F/G/H/I/J/K/H/L/M/N/O/P/A	(D/GB/A)-(PQ/QR/RB)
5	12h05	CROSS COURT M	4030 M	D/B/C/E/F/G/H/I/J/K/H/L/M/N/O/P/A	(D/GB/A)-(PQ/QR/RB)
6	12h30	CADETS	4795 M	D/B/C/E/F/R/B/C/E/F/G/H/I/J/K/H/L/M/ N/O/P/A	(D/PB/GB/A)-(PQ/QR/RB)
7	13h00	JUNIORS M	6040 M	D/B/C/E/F/G/H/L/M/N/O/P/Q/R/B/C/E/F/G/H/L/M/ N/O/P/A	(D/2MB/A)-(PQ/QR/RB)
8	13h35	ESPOIRS-SENIORS-VETERANS F	6040 M	D/B/C/E/F/G/H/L/M/N/O/P/Q/R/B/C/E/F/G/H/L/M/ N/O/P/A	(D/2MB/A)-(PQ/QR/RB)
9	14h05	VETERANS M	9970 M	D/B/C/E/F/G/H/L/M/N/O/P/Q/R/B/C/E/F/G/H/L/M/ N/O/P/Q/R/B/C/E/F/G/H/I/J/K/H/L/M/N/O/P/A	(D/2MB/GB/A)-(PQ/QR/RB)
10	14h55	ESPOIRS-SENIORS M	9970 M	D/B/C/E/F/G/H/L/M/N/O/P/Q/R/B/C/E/F/G/H/L/M/ N/O/P/Q/R/B/C/E/F/G/H/I/J/K/H/L/M/N/O/P/A	(D/2MB/GB/A)-(PQ/QR/RB)

	DISTANCES
<b>D'</b> : DÉPART ANIMATION	220 M
<b>D</b> : DÉPART	380 M
<b>A</b> : ARRIVÉE	155 M
<b>PB</b> : Petite Boucle	B/C/E/F/R/B 765 M
<b>MB</b> : Moyenne Boucle	B/C/E/F/G/H/L/M/N/O/P/Q/R/B 2 970 M
<b>GB</b> : Grande Boucle	B/C/E/F/G/H/I/J/K/H/L/M/N/O/ P/Q/R/B 3 930 M



# Le plan du parcours\*



\*sous réserve de modification



# Règlement des Championnats Régionaux

## 1.1 - A TITRE INDIVIDUEL

Nombre d'individuels qualifiés par département :

DEPT.	78	91	92	95	TOTAL
<b>Course</b>					
ELITE F.	86	89	77	48	300
ELITE M.	99	90	75	39	303
VEM	86	97	67	51	301
CCM	37	40	54	51	182

S'il n'y a pas de qualifiés dans ces catégories, alors le premier V2 et le premier V3 des courses Vétérans Hommes et Elites femmes de chaque département seront qualifiés. Pour les courses Elites, les quotas indiqués incluent les athlètes des catégories Espoirs et Seniors pour les hommes et Espoirs, Seniors et Vétérans pour les femmes. Pour les courses Minimes, Cadets, Juniors, Espoirs (Cross Long H et F) et le cross court Femmes, tous les athlètes classés aux Championnats départementaux seront qualifiés pour les Championnats Régionaux.

### Mode de calcul :

Le nombre maximum de qualifiés est limité à 300 pour les courses vétérans hommes, cross long hommes, cross long femmes et à 182 pour le cross court homme.

Le nombre d'athlètes qualifié par département s'obtient en fonction :

- 1- Du nombre d'athlètes de chaque département classés dans les 180 premiers des championnats régionaux de cross de l'année précédente. (90 premiers pour le cross court hommes)
- 2- En répartissant les 120 places restantes (90 pour le cross court hommes) au prorata du nombre d'arrivants aux championnats départementaux de l'année précédente.

## 1.2 - QUALIFICATIONS PAR ÉQUIPES

Il n'y a pas de qualification par équipes pour les championnats régionaux.

## ARTICLE 2 - DEMANDES DE REPÊCHAGE

Dans tous les cas suivants, il sera nécessaire d'utiliser un formulaire de demande de repêchage (remplir un formulaire par épreuve ou par équipe). Ces demandes sont à déposer le jour des championnats départementaux auprès du responsable départemental ou à envoyer à la LIFA au plus tard le mardi 14 janvier à 15h00.

Les demandes de repêchage sont gratuites, sauf celles reçues après la date limite étant considérées comme des engagements tardifs.

## 2.1 - DEMANDES DE REPÊCHAGE PAR ÉQUIPE

Dans l'optique des qualifications par équipes pour les championnats d'Île-de-France, les clubs ayant 4 ou 5 athlètes qualifiés individuellement à l'issue des championnats départementaux peuvent demander le repêchage de 1 à 2 athlètes. Cette mesure ne s'applique pas aux clubs ayant 6 athlètes ou plus de qualifiés car ils ont déjà le nombre d'athlètes suffisant pour former une équipe.

**Note :** Il convient d'utiliser le formulaire spécifique pour les « compléments équipe ».

## 2.2 - DEMANDES DE REPÊCHAGE À TITRE INDIVIDUEL

Toute demande repêchage devra impérativement être justifiée. Cela signifie qu'il est nécessaire d'indiquer le niveau sportif de l'athlète et la raison de son absence aux championnats départementaux. Dans le cas d'une absence pour motif « maladie », un certificat médical devra accompagner la demande.

**ATTENTION :** Les demandes sans aucun motif indiqué ne seront rejetées par la Commission de qualification.

## 2.3 - ATHLÈTES CLASSÉS N4 OU EN CATÉGORIE SUPÉRIEURE

Conformément à la réglementation fédérale, les athlètes classés en 2014 en catégories nationales et internationales sur une distance de 1500 m ou plus, seront qualifiés d'office pour les championnats régionaux.

## 2.4 - ATHLÈTES PARTICIPANTS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE UNSS OU UGSEL

Ces athlètes ne sont pas obligés de participer aux championnats départementaux de cross-country. Ils peuvent demander directement un repêchage pour les championnats régionaux s'ils figurent dans le classement d'arrivée des championnats cités ci-dessus.

## ARTICLE 3 - DEMANDES DE CHANGEMENT CROSS COURT - CROSS LONG

**3.1** - Toute demande de changement pour un (ou une) athlète qualifié(e) sur cross court qui souhaite participer à titre individuel au cross long lors des championnats régionaux (et vice versa pour un passage du cross long au cross court) sera considérée comme étant une demande de repêchage individuelle. Elle devra être justifiée par le niveau sportif de l'athlète.

Le nombre de changement cross court-cross long est limité à un changement par athlète et par saison.

**3.2** - Les athlètes ayant participé à la fois au cross court et au cross long lorsque les dates le permettent devront choisir la course dans laquelle ils participeront aux régionaux. En aucun cas, ils ne pourront obtenir deux dossards le jour des régionaux.

# Le plan d'accès



- ① ... Parking bus
- ② ... Parking organisateur
- ③ ... Accueil bénévoles
- ④ ... Retrait dossards
- ⑤ ... Secrétariat informatique
- ⑥ ... Espace clubs et protocoles



LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME PRÉSENTE



1<sup>ER</sup> MARS 2015 LES MUREAUX

# CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CROSS-COUNTRY



ILE DE LOISIRS DU VAL DE SEINE

RÉSERVATIONS ET INFOS

[www.athle.fr](http://www.athle.fr)



OFFRE LICENCIES  
BILLETS À  
★ 6€ ★  
JUSQU'AU 27 FEVRIER!

PARTENAIRES MEDIAS

**L'EQUIPE**  
Partageons le sport.

**Le Parisien**

Agence Bornéo - crédits photo : Stéphanie Kempfman



PARTENAIRES PRINCIPAUX

